

# CHEMIPOL® WT 705

## Agent antitartrage pour technologies de membrane

**DESCRIPTION** **CHEMIPOL® WT 705** est un agent antitartrage à base dérivés organophosphonés, qui sont résistants à l'hydrolyse et au chlore, dans une solution aqueuse.

Il inhibe la précipitation d'un ample spectre de sels peu solubles dans les membranes. Il est efficace à concentrations stœchiométriques par l'effet threshold. Il a aussi un certain effet dispersant.

### Bénéfices du produit

- Travailler à taux de conversion supérieurs.
- Hautes efficacités pour différentes eaux traitées.
- Diminution du tartrage et diminution des besoins de nettoyage des membranes.
- Il a pouvoir séquestrant de fer et manganèses.
- Il est plus stable que l'HMPS et la majorité des polymères.

### CARACTERISTIQUES

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Aspecte</b>                 | Liquide transparent, légèrement jaune, sans odeur |
| <b>Poids spécifique (20°C)</b> | 1,31 – 1,33 g/ml                                  |
| <b>pH</b>                      | 5,5 – 6,5   |
| <b>Matière sèche (105°C)</b>   | 40,0 % min.                                       |
| <b>Contenu dans fer</b>        | 15 ppm  |

### EFFECTIVITE

**CHEMIPOL® WT 705** est extrêmement efficace pour l'inhibition du tartrage de carbonate de calcium, sulfate de calcium, sulfate de baryum, sulfate de strontium et fluorure de calcium entre autres sels peu solubles.

Il a une activité séquestrant du fer et manganèse, qui permet éviter le tartrage et la formation de fouling de composants métalliques. La présence d'aluminium comme colloïde n'interfère pas sur l'efficacité du **CHEMIPOL® WT 705**.

**CHEMIPOL® WT 705** ne forme pas biofouling dans les membranes ou filtres.

**CHEMIPOL® WT 705** permet niveaux de concentration de sursaturation de silice jusqu'à 180 mg/l. Pour concentrations plus élevés vous devriez contacter le Service Technique de **CHEMIPOL**.

**CHEMIPOL® WT 705** offre les bénéfices d'inhibition suivants:

|                                   |      |  |            |
|-----------------------------------|------|--|------------|
| <b>Max. ISS CaSO<sub>4</sub>:</b> | 3 *  | <b>Max. Langlier Index :</b>                 | +2.6 *     |
| <b>Max. ISS SrSO<sub>4</sub>:</b> | 12 * | <b>Niveau max. de saturacion de silice :</b> | 180 ppm ** |
| <b>Max. ISS BaSO<sub>4</sub>:</b> | 50 * | <b>Max. ISS CaF<sub>2</sub>:</b>             | 120 *      |

\* Niveau de saturation acceptable dans le concentrât. Contacter CHEMIPOL pour évaluations spécifiques.

\*\* Les niveaux de saturation de la silice dépend de facteurs comme la température, le pH et la présence de ions métalliques trivalents.



**Chemipol**

**APPLICATIONS  
ET DOSES D'USAGE**

**CHEMIPOL® WT 705** est spécialement recommandé comme antitartrage pour membranes de nanofiltration (NF), osmose inverse (OI) et électrodialyses réversibles (RED) de recirculations et/ou saumure.

**CHEMIPOL® WT 705** est compatible avec tous les types de membranes.

Ce dosage dépend du taux de conversion de l'usine, de la température, des caractéristiques physiques et chimiques de l'eau traité, et spécialement des spécimens qui causent le tartrage et fouling.

Comme idée générale, le **CHEMIPOL® WT 705** s'ajoute à doses entre 0,5 et 5 ppm (mg/l).

Le Service Technique de **CHEMIPOL** donne support à l'évaluation des risques de tartrage des sels peu solubles, la conversion optimale et la dose à utiliser d'accord aux différentes conditions d'application.

**GUIDE D'UTILISATION**

**CHEMIPOL® WT 705** est totalement soluble dans l'eau. Il peut être rajouté directement ou avec une préalable dilution avec une pompe de dosage à l'eau à traité. Eviter une dilution de plus du 10 %.

**CHEMIPOL® WT 705** est compatible avec l'acier et les matériaux habituels de construction.

C'est recommandable rajouter le **CHEMIPOL® WT 705** avant des filtres à cartouche et surtout, avant des unités de membranes.

**CHEMIPOL® WT 705** doit être rajouté continuellement et proportionnellement au volume d'eau traité pour maintenir une concentration constante et permanente dans l'eau aux membranes.

**EXPIRATION** Valide jusqu'à 24 mois à partir de la date de fabrication.

**STOCKAGE** Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et du soleil, et maintenir le produit dans l'emballage original.

**EMBALLAGES**  
Jerrican 25 kg net.  
Drum 260 kg net.  
IBC standard 1300 kg net.

Pour plus d'informations, pouvez consulter la Fiche de Données de Sécurité sous demande.

L'information ici contenu et les recommandations quant aux nos produits L'information ici contenu et les recommandations quant aux nos produits ont un caractère seulement orientatif et informatif. Elles sont données de bonne foi comme assistance aux Utilisateurs et Chemipol, S.A. ne sera pas responsable d'aucun type de responsabilité qui pourrait en découler. À cause des variations des méthodes, conditions d'utilisations et équipements utilisés pour traiter ce type de matières, il n'y a pas de garanties et ont ne garantit pas l'adéquation des informations et/ou des produits pour les applications mentionnées. Nous ne pouvons pas garantir le comportement possible des produits objet de la présente information en combinaison avec des autres substances et/ou en procès où ils sont incorporés. C'est la responsabilité des Utilisateurs de réaliser lui mêmes tous les tests nécessaires respecte des produits ici cités. Aucun élément contenu par les présentes peut s'accepter comme une autorisation, recommandation, ni comme une motivation à utiliser aucune invention patenté sans l'autorisation du titulaire de la patent. Chemipol, S.A. n'offre aucune garantie expresse ou implicite, en incluent, sans se limiter à, garanties de commercialisation ou adéquation à une finalité particulière. Utiliser les produits chimiques de manière sûre. Lire toujours l'étiquette et l'information du produit avant de s'utilisation. S'il vous plaît, contacter avec Chemipol, S.A. pour plusieurs informations. Nous avons à votre disposition Information du Produit, Fiche de Données de Sécurité et information légal et sur réglementations relatives à nos produits.